

Barème des Honoraires Transaction

Loi N°79-9 du 2 Janvier 1970 - DECRET N°72-678 du 20 juillet 1972 - LOI N°2014-366 du 24 mars 2014

Achat - Vente - Propriété - Maison - Villa - Appartement - Terrain - Garage - Commerces

Prix de vente	Honoraires TTC*
De 0 à 150.000 €	6 % ttc avec un minimum de 4 000 € ttc
De 150.000 € à 2.000.000 €	5 % ttc
Au delà de 2.000.000 €	4 % ttc

Barème des Honoraires Locations Saisonnières

Loi N°79-9 du 2 Janvier 1970 - DECRET N°72-678 du 20 juillet 1972 - LOI N°2014-366 du 24 mars 2014

Propriété - Maison - Villa - Appartement

Charges Propriétaires	20 % ttc
Charges Locataires	Frais de dossier : 30 € ttc Frais de service : remise en état de 25 € à 35 € sur Merlimont et 35 € à 100 € ttc aux alentours (selon taille et situation du logement) Supplément chien de 20 à 50 € ttc (selon la taille du chien)

Barème des Honoraires Locations à l'année

Loi Alur du 1 Aout 2014 honoraires de négociation et frais de bail

Propriété - Maison - Villa - Appartement - Garage - Commerces

Propriétaires	8 € ttc du mètre carré
Locataires	8 € ttc du mètre carré
Etat des Lieux	3 € ttc du mètre carré
Honoraires de gestion charge propriétaire	7 % ttc du montant du loyer

*Taux de TVA : 20 %

SAS ELIM - Siège social : 99 avenue de la plage 62155 Merlimont Plage
Succursales : 98 Rue de Metz 62520 Le Touquet-Paris-Plage / 1467 Avenue de la libération 62780 Cucq

Siret n°809 525 934 000 26 - TVA intercommunautaire FR 66 809 525 934
Carte professionnelle 620 720 150 000 002 78 - Montant de la garantie 200.000 €
Transaction sur immeubles et fonds de commerce & Gestion immobilière délivrée par la CCI Côte d'Opale
Police n°415 439 43 - Allianz 87 rue de Richelieu 75002 PARIS

